# ROZOY FLASH

9 août 2012 N°121

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juillet 2012

La séance du Conseil Municipal du 27 juillet, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absentes excusées :
- Nathalie FLUCHER
  Pouvoir à José FLUCHER.
- Jeany MAIZIERES

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement de contrats CUI-CAE,
- Convention de mises à disposition du personnel,
- Création de contrats CUI-CAE,
- Etude complémentaire stabilité église : demande de subvention Etat et Département,
- Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie,
- Désignation d'un représentant communal au CCAS,
- Convention travaux sur R.D. avec le Département,
- Annulation vente de matériel,
- Vote de crédits,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :

- Remboursement cotisations contribution de solidarité versées à tort par le personnel communal.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

# DELIBERATIONS

**RENOUVELLEMENT DE CONTRATS CUI-CAE**

Il est décidé de renouveler les contrats CUI-CAE de M. Damien HALLÉ pour une durée de 6 mois et de Mme Claudine DUPONT pour 9 mois et, ce, à compter du 16 octobre 2012 pour les deux personnes concernées.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL**

M. le Maire est autorisé à signer les conventions à passer, d'une part, avec le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand (SIEMPPR) et, d'autre part, avec l'association LISLET Mômes pour une mise à disposition de Mlle Ombeline RAMELET.

**CREATION DE CONTRATS CUI-CAE**

Compte tenu, notamment, de la surcharge de travail liée aux conditions climatiques (tontes et tailles de végétaux) pour les employés communaux, il est décidé de créer un poste supplémentaire en contrat CUI-CAE, d'une durée hebdomadaire de 20 heures, à compter du 1er août 2012 et jusqu'au 30 avril 2013. Ce poste sera occupé par M. Cédric LEMAIRE.

**ETUDE COMPLEMENTAIRE STABILITE EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT ET DEPARTEMENT**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, suite à l'étude préalable à la restauration de la collégiale St Laurent, les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont demandé qu'une étude complémentaire de stabilité de l'édifice soit menée. Pour financer cette étude d'un coût de 44 444,70 € HT (53 155,86 € TTC), l'Etat et le Département sont donc sollicités.

**ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE**

L'Etat intervenant de moins en moins dans le champ de l'ingénierie publique concurrentielle (maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie et assistance à maîtrise d'ouvrage), le Conseil Général et l'Union des Maires de l'Aisne proposent la création d'une agence départementale permettant de venir en aide aux communes en matière d'ingénierie.

Une participation annuelle de 0,6 € par habitant est sollicitée dans le cadre de cette adhésion et, selon les projets menés par la commune et épaulés par cette agence, une contribution au prorata du coût des travaux sera également due.

Les projets en cours ou à venir de la municipalité ne nécessitant pas de faire appel à cette nouvelle structure, il est décidé de surseoir à cette adhésion dans l'immédiat.

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT CCAS**

Du fait de son déménagement, Mme Jeany MAIZIERES souhaite mettre un terme à son mandat de membre du Centre Communal d'Action Sociale. M. Jean-Marie THOUANT est désigné par le Conseil Municipal pour la remplacer.

**CONVENTION TRAVAUX SUR RD AVEC LE DEPARTEMENT**

Le Conseil Général a entrepris de gros travaux de restauration du mur de soutènement de la RD 18, rue d'Aigle.

La chaussée sera aussi rénovée et le montant des travaux également pris en charge par le Département.

En complément de cette opération, la municipalité a décidé de réaliser les travaux d'écoulements liés, ceux-ci étant à la charge de la commune.

Afin de pouvoir récupérer la TVA à payer sur ces travaux, une convention doit être signée avec le Département.

M. le Maire est donc autorisé par le Conseil Municipal à signer cette convention.

**ANNULATION VENTE DE MATERIEL**

Par délibération du 20 juin 2011, le Conseil Municipal décidait de vendre à Mme Christelle MEUNIER (hôtel-restaurant LE LUCYFERE) du matériel de restauration et d'hôtellerie pour un montant de 2 000 €.

Cette vente n'ayant pas été effective, il est décidé de l'annuler afin de pouvoir proposer à la vente ces matériels à de nouveaux exploitants potentiels.

Par ailleurs, M. le Maire fait le point sur les démarches en cours concernant la reprise de l'hôtel-restaurant.

Deux couples sérieux sont intéressés et l'activité devrait pouvoir reprendre en début d'année 2013, après que les derniers travaux de rénovation aient été terminés.

**REMBOURSEMENT COTISATIONS CONTRIBUTION DE SOLIDARITE VERSEES A TORT PAR LE PERSONNEL COMMUNAL**

Suite à une erreur de paramétrage du logiciel des fiches de paye, il y a lieu de rembourser des contributions de solidarité versées à tort par 3 employés communaux. Ces contributions seront remboursées pour les années 2008 à 2012.

En revanche, 398,25€ versés à tort entre 2005 et 2007 ne pouvant être remboursées par la Caisse du Fonds de Solidarité, il est décidé de dédommager tout de même l'agent communal concerné et de se retourner contre la société NFI, responsable des logiciels en cause, pour en obtenir le remboursement.

**VOTE DE CREDITS**

M. le Maire informe l'assemblée que la commune bénéficie d'une recette imprévue de 9 917,20€. Il propose de l'affecter notamment sur trois nouveaux programmes :

- aménagement maison médicale (étage Perception)
- aménagement maison des associations (ancienne cantine Digue)
- acquisition de matériels (tondeuse)

Dépenses de fonctionnement :

C/023 : + 9 517.90 € virement de la section

C/678 : + 1 900.00 € remboursement contribution de solidarité aux salariés concernés

Recettes de fonctionnement :

C/6419 : + 1 500,00 € Remboursement contribution de solidarité par la Caisse du Fonds de Solidarité

C/7488 : + 9 917/90 € Compensation communes défavorisées

Dépenses d'investissement :

C/2031-45 : + 4 100.00 € aménagement maison médicale

C21578-38 : + 1 299.00 € acquisition tondeuse

C/2313-50 : + 3118.90 € aménagement maison des associations

C/2315-12 : +1 000.00 € travaux de voirie

Recettes d'Investissement

C/021 : + 9 517.90 € virement de la section

# QUESTIONS DIVERSES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

M. le Maire donne un compte rendu des dernières réunions de la Communauté de Communes et fait le point sur les différents projets en cours (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – zone d'activités de LISLET MONTCORNET – consolidation du label de PARFONDEVAL – renouvellement du chantier d'insertion…).

Il confirme la prochaine installation des facteurs dans un des bâtiments à proximité de la déchetterie de ROZOY.

**ACCESSIBILITE MAIRIE**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention d'une subvention de l'Etat d'un montant de 103 500 € (soit 45% du montant des travaux prévus) pour la mise en accessibilité de la Mairie.

Il précise qu'une subvention du Département de 40 000 € a déjà été obtenue ainsi que le principe d'une participation d'un fonds spécifique du Centre de Gestion de 37 500 €.

L'ensemble des financements obtenus avoisine les 80%.

Après l'évocation de dossiers en cours et la convocation de réunions de commissions, un tour de table clôture la réunion à 22h45.

# INFORMATIONS GENERALES

***GYM DETENTE*** – Reprise de l'activité le lundi 24 septembre 2012, à 14h00, à la salle des fêtes de ROZOY, sous la direction de Mme Marie-Magdeleine DUFOURG. ..

Renseignements auprès du Foyer Rural. 03.23.98.73.07.

***L'OUTIL EN MAINS DES PORTES DE LA THIERACHE***

L'association est toujours à la recherche d'artisans retraités souhaitant communiquer l'amour de leur ancien métier auprès des jeunes générations, dès la rentrée prochaine.

Nous recherchons des personnes ayant travaillé dans la cuisine, la fleuristerie, la peinture, la coiffure, la couture, la mécanique vélo, l'électricité, la maçonnerie… ou tout autre domaine que pourraient vouloir découvrir les jeunes de notre territoire.

**Notre équipe vous attend ! N'hésitez pas à nous contacter pour toute information…**

**Outil en mains -** 320, rue des Verseaux 02360 ROZOY SUR SERRE

03.23.98.50.39 carolinedupuy@wanadoo.fr

***PERMANENCES DE René DOSIERE – DEPUTE DE L'AISNE – 1ère CIRCONSCRIPTION***

- mairie de ROZOY SUR SERRE – Chaque 4ème vendredi du mois, à 18h15.
- 50, rue Jean-Baptiste LEBAS, à LAON, à 9h00 (nouvelle adresse) – Tous les samedis.

Ces permanences sont suspendues en juillet et août.

***ROZOY NET – Rappel***

Certaines informations municipales urgentes sont données uniquement par voie d'affichage : alertes météo, avis de décès, fermetures exceptionnelles des établissements scolaires ou de la mairie, annulation des permanences etc.…

Les Rostands qui le souhaitent peuvent également bénéficier de ces inforamtions par Internet (ROZOY NET).

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer leur adresse mail en Mairie afin de bénéficier de ce système d'information.

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

## les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

**VISITES COMMENTÉES DE LA COLLÉGIALE SAINT-LAURENT ANNÉE 2012**

Elles auront lieu : le samedi 25 août à 14 h 00,
le samedi 15 septembre à 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00 et 17 h 00 ) journées du
le dimanche 16 septembre à 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00 et 17 h 00 ) patrimoine

*Si ces dates/horaires ne vous conviennent pas, des visites peuvent être également faites à la demande.*
*Merci de téléphoner au 03 23 98 51 08. GRATUIT.*

**LIBERATION DE ROZOY-SUR-SERRE**

A l'occasion de la date anniversaire de la libération de ROZOY-SUR-SERRE, un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux morts.

Rendez-vous sur Place le **vendredi 31 Août 2012 à 18h30.**

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle de l'ancienne cantine Digue.

**NUMEROTATION DES HABITATIONS**

Afin de faciliter la distribution du courrier, des colis, l'accès pour les urgences médicales, les secours, les accès aux compteurs d'eau, d'électricité… il est préférable que chaque habitation ait une plaque numérotée. Les personnes qui le souhaitent peuvent se déclarer en mairie afin de bénéficier de la commande groupée de nouvelles plaques.

# FETE PATRONALE
# 18 – 19 ET 20 AOUT 2012

## SAMEDI 18 AOUT

**14h00** : Concours de pétanque en doublettes
Ancien parking Digue - 5 € par joueur
***(Doublettes composées de 2 Rostands ou d'un Rostand et de son invité)***

**22h00** : Bal public avec BB SONO

## DIMANCHE 19 AOUT

**15h30** : Spectacle musical « La Môme PIAF »
**Salle des Fêtes**

**18h00** : Bal apéritif

**21h30** : Bal public avec l'orchestre Gérard DEREIN
« Voyage en musique »

**22h30** : Feu d'artifice au Stade Municipal
(sonorisation et éclairage assurés par BB SONO)

## LUNDI 20 AOUT

**14h00** : Concours de boules en bois en doublettes (5 € par joueur)

**14h30** : Distribution de tickets de manèges aux enfants de la Commune (salle des fêtes)

**15h30** : Jeux pour les enfants

**15h00 à 18h00** : Concours de tir à la carabine pour les adultes

**18h00** : Apéritif offert par le Comité des Fêtes

# HAMEAU D'APREMONT
# 25 ET 26 AOUT 2012

## SAMEDI 25 AOUT

**19h00** : Soirée Grillades
Réservations en Mairie au 03.23.98.50.04 ou chez M. POULAIN Sylvain au 03.23.98.53.69
**22h00** : Bal Public avec BB SONO
**22h30** : Feu d'artifice

## DIMANCHE 26 AOUT

**14h00** : Concours de boules en bois en doublettes
Inscriptions : 5 € par joueur